



L'accueil d'Auvergnats d'adoption, moteur de la croissance démographique auvergnate

L'accueil de nouveaux habitants nés hors de la région est le moteur de la croissance démographique auvergnate. En 2011, 435 700 personnes, soit un tiers de la population régionale ne sont pas nées en Auvergne. Proche de la moyenne métropolitaine, cette part témoigne, entre autres, d'une capacité de l'Auvergne à abriter de nouveaux habitants. L'Auvergne est attractive vis à vis des régions Rhône-Alpes, Île-de-France ainsi que du quart sud-est de la France. Les natifs des départements voisins sont les plus attirés par la région. Les Auvergnats d'adoption sont plus nombreux qu'en 2006. Mais cette tendance ne témoigne pas d'une capacité à attirer plus marquée. L'accès à un emploi ou une mobilité professionnelle sont les premiers facteurs d'attractivité. Les cadres, commerçants et professions intermédiaires de la fonction publique sont surreprésentés parmi les Auvergnats d'adoption. La périurbanisation stéphanoise est un autre motif de l'installation de non-natifs. Les territoires à proximité du département de la Loire ainsi que ceux centrés sur une grande aire urbaine sont ceux qui abritent le plus grand nombre d'Auvergnats d'adoption.

Martine Cauwet, Insee

En 2011, 435 700 personnes habitent en Auvergne mais n'en sont pas originaires. L'accueil de ces Auvergnats d'adoption (méthodologie) revêt une grande importance démographique pour la région. En effet, en raison de sa faible fécondité et du vieillissement prononcé de sa population, l'Auvergne est la seule région française dont le nombre de natifs baisse entre 2006 et 2011 (figure 1). Ainsi, en 2011, 1 283 800 personnes résidant en France sont nées en Auvergne alors qu'elles étaient 1 289 400 cinq ans plus tôt. Aussi, même si toutes les personnes nées en Auvergne étaient restées dans la région, cela n'aurait pas été suffisant pour assurer la croissance démographique. De plus, l'Auvergne ne fait pas partie des régions retenant le plus leurs natifs. En 2011, 70 % des personnes nées en Auvergne y résident, contre 73 % en moyenne des régions métropolitaines.

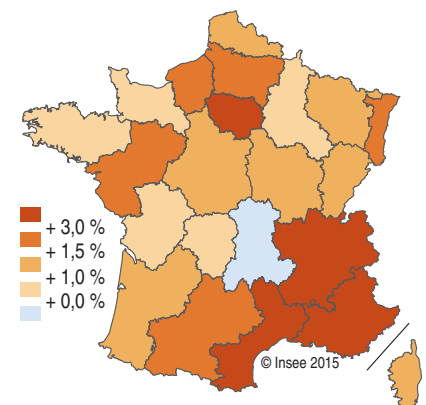
Un tiers des Auvergnats n'est pas né en Auvergne

En 2011, les Auvergnats d'adoption représentent 32 % de la population régionale. L'Auvergne se place au 13^e rang des régions métropolitaines pour la part des habitants d'adoption parmi la population, juste derrière Rhône-Alpes. Ces deux régions font partie d'un groupe de sept dans lequel la part de la population née ailleurs est proche de la moyenne de France métropolitaine (figure 2). Ces sept régions sont, à cet égard, beaucoup moins attractives que celles du pourtour méditerranéen. Ces dernières gardent leurs natifs à un niveau proche de la moyenne nationale et attirent en plus de nombreux résidents nés ailleurs. Ainsi, en Languedoc-Roussillon, la moitié de la population n'est pas native de cette région. La différence est également

marquée par rapport à l'Île-de-France et à la région Centre. Cette dernière bénéficie en partie de l'attractivité économique

1 L'Auvergne, seule région dont le nombre de natifs diminue

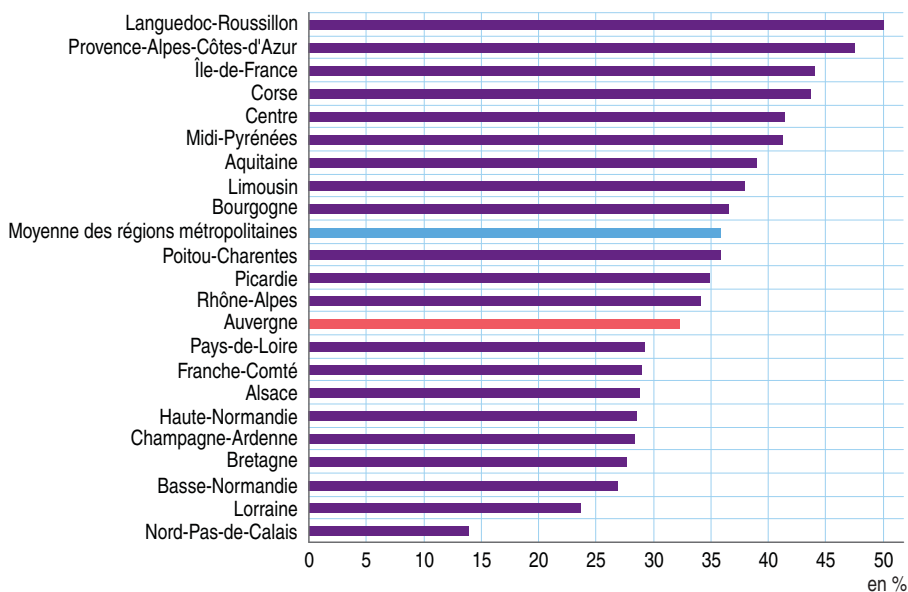
Taux de croissance du nombre de natifs des régions résidant en France entre 2006 et 2011



Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

2 Une attractivité similaire à celle de Rhône-Alpes

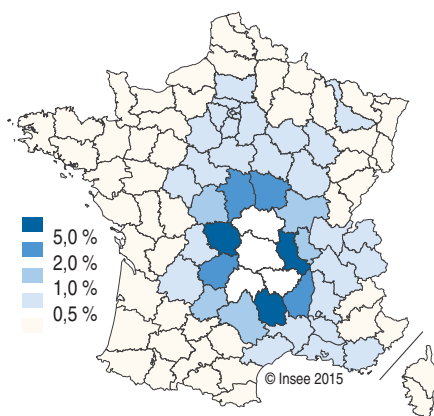
Part des habitants d'adoption dans la population régionale



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

3 L'Auvergne attire des natifs des départements limitrophes

Part des natifs des départements résidant en Auvergne en 2011



Note de lecture : 8 % des personnes nées en Lozère résident en Auvergne.

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

francilienne. À l'inverse, les régions de l'Ouest et du Nord-Est apparaissent moins attractives que l'Auvergne. La part des résidents nés en dehors de la région est la plus faible dans le Nord-Pas-de-Calais (14 %).

L'Auvergne attrayante pour les départements voisins

Rhône-Alpes et Île-de-France sont les régions d'où sont originaires le plus grand nombre d'auvergnats d'adoption, respectivement 82 400 et 67 000. Toutefois, en proportion, l'Auvergne attire surtout des habitants issus des territoires voisins. Un tiers des Auvergnats d'adoption est né dans un département limitrophe ou dans le département du Rhône. C'est pour les natifs de la Lozère et de la Creuse que l'Auvergne est la plus attrayante (figure 3). En 2011, 8 %

d'entre eux résident en Auvergne. La région est aussi très attractive pour les natifs de la Loire (6 %) et de la Corrèze (4 %). Pour les autres départements limitrophes, la proportion des natifs venus s'installer dépasse toujours 1 %. L'attractivité s'exerce ensuite, mais à un degré moindre, sur le reste des départements des régions Rhône-Alpes, Bourgogne et Centre, ainsi que sur ceux de l'Île-de-France et certains départements du Sud.

Des Auvergnats d'adoption plus nombreux

L'accueil de nouveaux habitants nés hors de la région est le principal moteur de la croissance démographique auvergnate et demeure un enjeu pour les années à venir. En effet, en 2011, les Auvergnats d'adoption sont 435 700, soit 21 900 de plus qu'en 2006, c'est-à-dire une hausse de 5,3 %. Cette progression est cinq fois plus élevée que celle de la population auvergnate dans son ensemble. La part des Auvergnats d'adoption dans la population régionale progresse ainsi de 1,3 point sur la période (figure 4). C'est la 9^e plus forte hausse au sein des régions métropolitaines. Elle s'explique essentiellement par la croissance du nombre d'Auvergnats d'adoption nés en France. Alors qu'ils sont déjà quatre fois plus nombreux en 2006 que ceux nés à l'étranger, leur nombre augmente davantage : +5,6 % contre +4,0 % sur cinq ans. La progression du nombre d'Auvergnats d'adoption ne traduit toutefois pas une réelle hausse de l'attractivité auvergnate. En effet, la propension à venir s'installer en Auvergne des personnes nées en France (0,6 %) n'évolue pas entre 2006 et 2011. Sur cette période, seules les proportions de

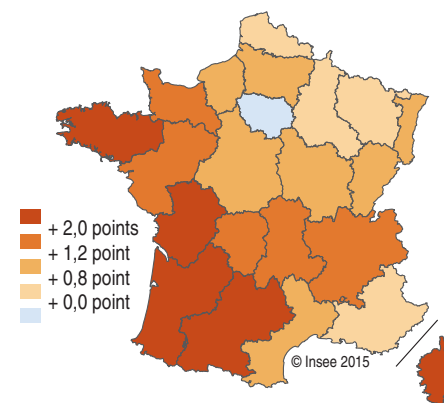
natifs de la Loire et de la Nièvre progressent. Le taux d'attractivité des non-natifs étant constant, la hausse du nombre d'Auvergnats d'adoption s'explique donc principalement par le dynamisme démographique des territoires dont ils sont originaires. Si le nombre d'Auvergnats nés en Île-de-France augmente de 4 %, cette croissance est inférieure à celle de l'ensemble des natifs de cette région (+5 %). À l'inverse, la population auvergnate née en Rhône-Alpes progresse plus (+8 %) que le nombre de natifs de cette région. Il en est de même pour celle originaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce qui traduit une réelle hausse du nombre d'auvergnats natifs de ces deux régions entre 2006 et 2011.

L'Auvergne attire davantage les jeunes et les actifs que les retraités

Au-delà des désirs de chacun, quatre circonstances successives de la vie influent fortement sur le fait de quitter sa région de naissance. Elles peuvent être qualifiées comme suit : la poursuite des études supérieures, l'accès à un premier emploi, la réalisation d'une mobilité professionnelle, le changement de domicile lorsqu'arrive l'âge de la retraite. Entre 18 et 70 ans, la part des Auvergnats d'adoption dans la population régionale reste supérieure à 35 % et ce quel que soit l'âge. En revanche, pour les jeunes enfants et les seniors plus âgés, le poids des non-natifs auvergnats dans la population résidente est plus faible. Les Auvergnats d'adoption sont donc avant tout des adultes dans la force de l'âge. Ainsi, 51 % des Auvergnats d'adoption sont âgés de 18 à 54 ans, alors que seulement 44 % des natifs auvergnats sont dans cette tranche d'âge. Leur installation en Auvergne contribue ainsi à atténuer la baisse de la population active due au vieillissement. Le recensement ne permet pas de savoir quand a lieu la migration et donc quelles en

4 La part des Auvergnats d'adoption augmente dans la population régionale

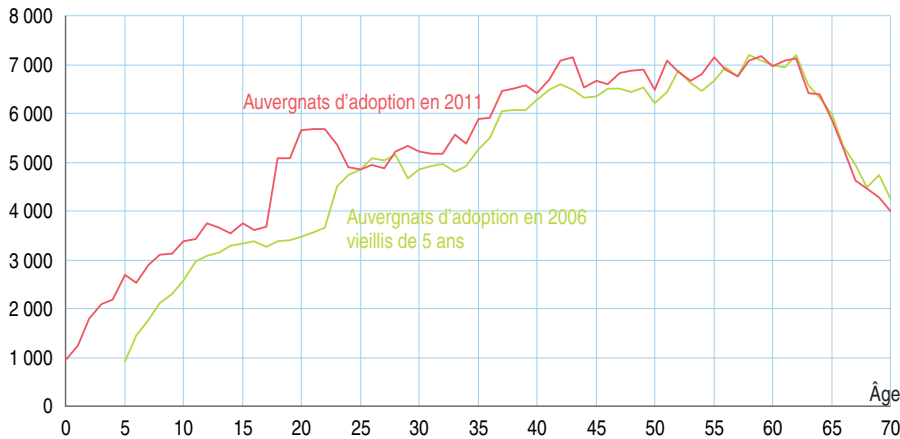
Évolution de la part des non-natifs dans la population régionale entre 2006 et 2011



Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

5 Une attractivité forte chez les jeunes adultes

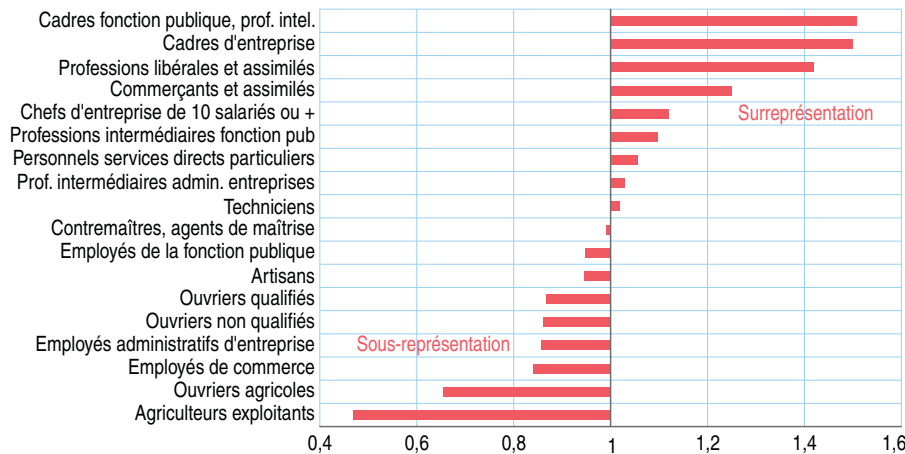
Nombre d'Auvergnats d'adoption par âge



Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

6 Les Auvergnats d'adoption plus souvent cadres

Indice de spécificité par type d'emploi*



*part des emplois détenus par les Auvergnats d'adoption rapportée à la part des emplois dans la population active auvergnate. Note de lecture : un indice supérieur à 1 signifie que le type d'emploi est surreprésenté parmi les Auvergnats d'adoption; un indice inférieur à 1 signifie que le type d'emploi est sous-représenté.

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

sont les raisons. Ainsi, un Auvergnat d'adoption a pu venir s'installer dans la région pour occuper un emploi ou la rejoindre étant enfant et choisir d'y rester pour passer sa vie d'adulte. La comparaison par âge entre le nombre d'Auvergnats d'adoption en 2011 et de ceux recensés en 2006 vieillis de cinq ans permet de distinguer une réelle attractivité de l'Auvergne chez les jeunes adultes et les personnes en âge de pleine activité (figure 5). Entre 18 et 25 ans, les Auvergnats d'adoption sont 3 500 de plus que le chiffre attendu si les non-natifs présents en 2006 étaient tous restés en Auvergne. En 2011, ils sont 37 400. Près de la moitié d'entre eux est étudiante. Le pôle universitaire clermontois est donc un facteur majeur d'attractivité. Attirer des jeunes constitue une opportunité car les tendances démographiques de la région devraient conduire à une baisse de leur effectif.

Par ailleurs, 72 % des jeunes Auvergnats d'adoption occupent leur propre logement. Ceci peut traduire une véritable installation

dans la région, même si, à l'origine, la migration a pu être conditionnée par celle des parents. Ces jeunes migrants qui n'habitent plus au domicile parental sont 10 % plus nombreux qu'en 2006. Ils représentent 45 % des jeunes adultes occupant leur propre logement.

En revanche, en 2011, les Auvergnats nés hors de la région et âgés de 55 à 70 ans ne sont pas plus nombreux que ceux âgés de 50 à 65 ans en 2006. Ainsi, la forte présence d'Auvergnats d'adoption après 55 ans résulterait davantage du choix d'une partie des actifs ayant rejoint l'Auvergne pour travailler d'y rester à la retraite, plutôt que de l'arrivée de nouveaux retraités.

La moitié des cadres auvergnats sont auvergnats d'adoption

Aux âges de pleine activité, l'accès à un emploi ou une mobilité professionnelle sont les premiers motifs d'installation en Auvergne. En 2011, 45 % des auvergnats d'adoption sont des actifs âgés d'au moins

25 ans (contre 40 % de la population régionale). Ils représentent 35 % des actifs qui résident en Auvergne. Cette proportion est similaire à celle observée en 2006 (34 %).

En Auvergne comme sur le reste du territoire national, ce sont les catégories socio-professionnelles supérieures qui ont la plus forte propension à la mobilité (figure 6). Ainsi, parmi les Auvergnats d'adoption qui ont un emploi, 8 % sont cadres supérieurs dans la fonction publique et 7 % cadres d'entreprise. Ces mêmes catégories socio-professionnelles représentent chacune seulement 5 % des emplois auvergnats. La moitié des postes de cadres supérieurs est occupée par des natifs d'autres régions. De même, mais à un degré moindre, les professions libérales et les commerçants sont plus représentés parmi les Auvergnats d'adoption (6 %) qu'ils ne le sont dans l'ensemble des emplois auvergnats (4 %). À l'inverse, la proportion d'ouvriers ou d'employés parmi les non-natifs est moindre que celle constatée pour l'ensemble des actifs de la région.

La mobilité des cadres et des professions intermédiaires de la fonction publique illustre pour beaucoup l'attractivité auvergnate. Ainsi, 41 % des postes d'encadrement de la fonction publique sont occupés par des Auvergnats d'adoption. Alors que ces postes représentent 16 % des emplois de la région, ils concentrent 20 % des emplois des non-natifs.

Lorsqu'un couple s'installe en Auvergne, les conjoints peuvent éprouver des difficultés à trouver deux emplois. Les études antérieures indiquent qu'au sein des couples, notamment de cadres, venus s'installer en Auvergne, la part des femmes sans emploi et n'en recherchant pas est plus importante qu'en moyenne régionale. Cette tendance pourrait expliquer, en partie, la part élevée des non-natifs auvergnats dans la population inactive. En 2011, en Auvergne, 43 % des femmes de 25 à 59 ans qui ne se positionnent pas sur le marché du travail ne sont pas nées dans la région.

10 % des Auvergnats d'adoption ayant un emploi travaillent hors Auvergne

Trouver un emploi en Auvergne n'est pas le seul motif d'installation des migrants. En effet, 10 % des Auvergnats d'adoption ayant un emploi travaillent hors de la région. Ces actifs travaillent pour 60 % d'entre eux dans leur région de naissance. C'est le signe pour cette seconde catégorie de migrants d'une attractivité plus résidentielle qu'économique.

Parmi ces actifs, trois sur quatre sont nés et travaillent dans la Loire. L'arrivée de ces auvergnats actifs d'adoption traduit ainsi l'extension de la périurbanisation stéphanoise

dans le nord-est de la Haute-Loire. Outre Saint-Étienne, l'attractivité résidentielle explique plus de 15 % des arrivées dans toutes les communautés de communes limitrophes d'un pôle d'emploi extérieur à la région (Saint-Amand-Montrond, Bourbon-Lancy, Digoin, Ussel, Bort-les-Orgues).

Les Auvergnats d'adoption privilégient les grandes aires urbaines

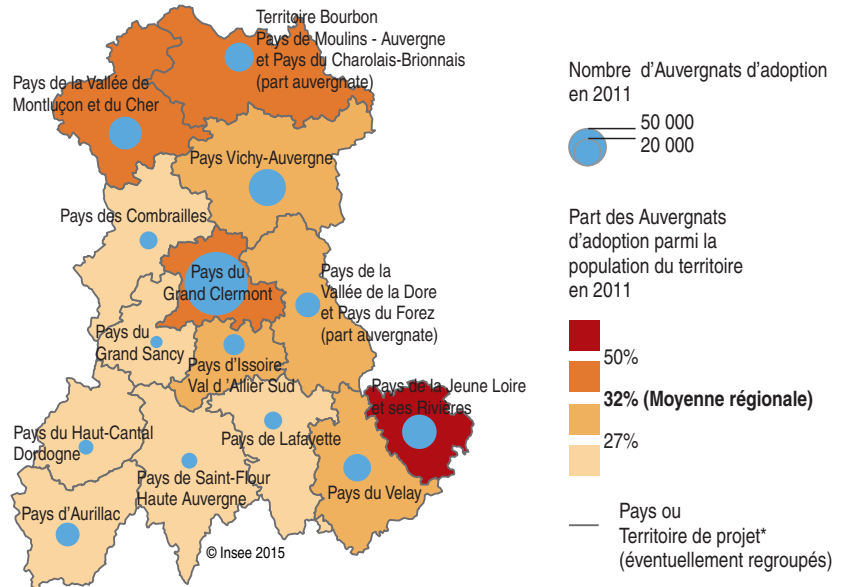
Les territoires à proximité du département de la Loire et ceux centrés sur une grande aire urbaine, qui concentrent les emplois de cadres et ceux de la fonction publique, abritent le plus grand nombre d'auvergnats d'adoption. Ainsi, seuls quatre Pays ou Territoires de projet accueillent, proportionnellement à leur population, plus d'auvergnats d'adoption que la moyenne régionale (figure 7). C'est dans le Pays de la Jeune Loire et ses rivières que la part de non-natifs auvergnats est la plus importante. Plus de la moitié de ses habitants ne sont pas nés en Auvergne. Ce Pays profite de sa proximité avec l'agglomération stéphanoise : 65 % de ses Auvergnats d'adoption sont nés dans la

Loire. Ce territoire concentre ainsi 57 % des natifs de la Loire installés en Auvergne. Inversement, dans le Pays d'Aurillac et cinq des six Pays non centrés sur un grand pôle urbain, la part de population née hors d'Auvergne est inférieure d'au moins cinq points à la moyenne régionale.

Entre 2006 et 2011, le nombre d'Auvergnats d'adoption augmente le plus dans les Pays de la Haute-Loire et ceux du sud et de l'est du Puy-de-Dôme (une hausse supérieure à 8 %). En revanche, il progresse plus faiblement dans l'Allier, département le plus marqué par la crise économique. ■

7 Les Auvergnats d'adoption très présents au nord-est de la Haute-Loire

Part des Auvergnats d'adoption dans la population des Pays et Territoires de projet



* Pays ou Territoires de projet caractérisés par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, reconnus par la région Auvergne.

Source : Insee, Recensement de la population 2011.

Des échanges de population plus marqués avec Rhône-Alpes

En 2011, 386 300 personnes nées en Auvergne résident dans une autre région française. Les Auvergnats « expatriés » représentent 30 % des natifs de la région, comme en 2006. Ils privilégient la région Rhône-Alpes. En particulier, 13 % d'entre eux résident dans la Loire et le Rhône.

En 2011, 82 400 natifs rhônalpins résident en Auvergne alors que 84 400 natifs auvergnats résident en Rhône-Alpes. Ainsi, il y a presque autant d'« Auvergnats d'adoption » nés en Rhône-Alpes que de « Rhônalpins d'adoption » nés en Auvergne. Ces flux sont plus équilibrés qu'en 2006. À cette date, les expatriés auvergnats en Rhône-Alpes étaient plus nombreux (85 600). À l'inverse les Auvergnats d'adoption rhônalpins étaient moins représentés (76 400).

En rapportant ces flux à l'ensemble des natifs des deux régions, on mesure l'intensité des échanges de population. Ainsi en 2011, sur 1 000 personnes nées en Auvergne ou en Rhône-Alpes, 26 résident dans l'autre région. Ainsi, c'est avec la région Rhône-alpine que l'Auvergne échange le plus de population devant le Limousin (24 ‰) et la Bourgogne (16 ‰). Pour la région Rhône-Alpes, les échanges de natifs avec l'Auvergne sont moins importants que ceux avec les régions PACA (39 ‰), Bourgogne et Ile-de-France (30 ‰).

Méthodologie

Auvergnats d'adoption

Les données collectées lors des recensements de la population permettent de connaître le lieu de résidence des personnes vivant en France ainsi que leur lieu de naissance. Les « Auvergnats d'adoption » sont donc les personnes qui résident en Auvergne, à la date du recensement, et qui n'y sont pas nées, à l'exception dans cette étude, de celles étant nées à Firminy. En effet, les femmes du Nord-est de la Haute-Loire accouchent majoritairement dans la maternité de Firminy. Chaque année, près de 600 bébés, dont les mères habitent l'Auvergne, voient le jour dans cette commune de la Loire. À ce titre, en tant que natifs de la Loire, ils devraient être considérés comme des « Auvergnats d'adoption », alors même qu'ils sont domiciliés en Auvergne dès leur naissance. Pour éviter de surestimer à tort les migrations de natifs entre la Loire et la Haute-Loire, toutes les personnes habitant en Auvergne et qui sont nées à Firminy, soit 16 700 personnes recensées en 2011, ne sont pas comptabilisées comme Auvergnats d'adoption. Une personne peut résider dans sa région de naissance et avoir toutefois été amenée à changer de région de résidence au cours de son existence. La comparaison entre région de naissance et région de résidence ne traduit ainsi qu'une partie des mobilités interrégionales.

Insee Auvergne
3 place Charles De Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :
Arnaud Stéphany
Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8785
© Insee 2015
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus

- Bouvet S., « Évolution de la population active entre 2006 et 2011 : la dynamique clermontoise plus favorable que celle des autres aires urbaines », Insee Auvergne, Insee Analyses Auvergne N°1, juin 2014.
- Vallès V., « Sept Auvergnats sur dix habitent leur région natale », Insee Auvergne, Repères N°27, janvier 2012.

